

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2007**

Délibération
n° 2007.12.460

**Zone d'Emploi de
Ma Campagne à
ANGOULEME :
Cession de terrain à
l'entreprise Bernard
MOREAU**

LE VINGT DECEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 décembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Marie-Claude COURNEDE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Brigitte FONTANAUD, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Jean-Claude MOGIS, Cyrille NICOLAS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN

Ont donné pouvoir :

Jean DUMERGUE à Alain PIAUD

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard ALLIAT par Rolland MIGNONNEAUD, Patrick RIFFAUD par Marie-Claude COURNEDE, Gilles VIGIER par Brigitte FONTANAUD

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**ZONE D'EMPLOI DE MA CAMPAGNE A ANGOULEME : CESSION DE TERRAIN A L'ENTREPRISE
BERNARD MOREAU**

Située 32 rue de la Pierre Levée à Angoulême, la société BERNARD MOREAU souhaite regrouper ses bureaux dans la zone d'emplois de Ma Campagne à Angoulême.

Dans ce cadre, la société nous a fait part de son intérêt pour acquérir 6 parcelles, pour une superficie totale de 1 199 m², au prix de 4€HT/m², soit 4 796€ HT.

La valeur d'origine (partage) de ces terrains est de :

- 0 €,
- la plus-value constatée est de 4 796 €.

Vu, l'avis favorable de la commission développement économique du 22 novembre 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances – programmation du 11 décembre 2007,

Je vous propose :

DE VENDRE à la société BERNARD MOREAU sise 32 rue de la Pierre Levée – 16007 ANGOULEME cedex, ou tout entreprise intervenant pour son compte dans le cadre de cette opération immobilière, les parcelles CM77, 78, 79, 80, 81 et 82p au prix convenu de 4€/m² HT, soit 4 796 € HT, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les actes à venir.

DE METTRE à disposition de la société BERNARD MOREAU, ou toute entreprise intervenant pour son compte dans le cadre de cette opération immobilière, les parcelles afin de déposer les demandes d'autorisations administratives puis débiter les travaux le temps de la signature des actes notariés.

D'INSCRIRE la recette à l'article 775 – budget annexe développement économique et de constater les opérations d'ordre nécessaires à la sortie de l'actif du patrimoine de la ComAGA.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

26 décembre 2007

Affiché le :

26 décembre 2007